

**MAIRIE
DE
SAINT PIERRE DE BELLEVILLE**
73220

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présents : 7

Votants : 7

L'an deux mil vingt-quatre, mardi 21 octobre à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre de Belleville, dûment convoqué le 13/10/2025, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine BOUCLIER BEAUCHET, Maire.

Présents : Mme POLLET Catherine – Mrs BERARD Olivier – DEQUIER Gérard – POLLET Bernard – VILLARD Michel – VILLARD Dominique

Absents : SAMSON Julien
DUPONCHEL Magali

M.BERARD Olivier a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : TARIFS DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que les tarifs concernant les concessions dans le cimetière communal sont les mêmes depuis 2013. La commune ayant procédé à l'agrandissement ainsi qu'à la mise aux normes de celui-ci, elle demande au conseil municipal de bien vouloir réactualiser les tarifs et durées des concessions.

Madame le Maire propose aux Conseillers Municipaux de fixer le prix ainsi que la durée des concessions comme suit :

- Concession simple 2m²: 15 ans = 50 €
- Concession simple 2m² : 30 ans = 100 €
- Columbarium concession 15 ans = 500 €
- Columbarium concession 30 ans = 1000 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **APPROUVE** cette nouvelle tarification ainsi que les durées

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte.

Le/la secrétaire de séance :



Pour copie conforme,

Le maire,

Christine BOUCLIER BEAUCHET

